

élémentaire



[musee-douanes.fr](http://musee-douanes.fr)

1 place de la Bourse, Bordeaux



réservation obligatoire  
service de médiation culturelle

☎ 09 702 75 749

✉ [mediation@musee-douanes.fr](mailto:mediation@musee-douanes.fr)





## Objectifs pédagogiques

| **Approfondir** les notions d'espèce en voie de disparition et de biodiversité.

| **Découvrir** les objectifs de la CITES.

| **Appréhender** le rôle des douaniers dans la lutte contre le trafic d'espèces animales et végétales protégées.

| **Réutiliser des informations** données pendant la visite.



## Informations pratiques

L'atelier se divise en deux temps :

| **1 présentation pédagogique**  
45 minutes

| **1 activité en groupe**  
45 minutes

Durée totale : **1h30**

Tarif par classe : **40€**



## Thème de l'atelier

Cette visite présente l'une des missions contemporaines de la douane : la lutte contre le trafic d'espèces animales et végétales protégées au titre de la Convention de Washington (CITES). Cet accord international de 1973 vise à réguler le commerce des espèces en voie d'extinction, notamment du fait du braconnage. La visite explique pourquoi certains objets d'origine animale et végétale sont interdits à la vente.



## Déroulement de l'atelier

Après une présentation des missions de la douane, les élèves observent des objets saisis car fabriqués à partir d'espèces protégées. Ils découvrent les principes de la CITES. Les élèves doivent ensuite réutiliser les informations apportées lors de la visite dans un jeu de plateau : répartis en équipe, ils parcourent un planisphère en répondant à des questions. Arrivés dans un pays, ils identifient les espèces protégées à ne pas ramener.